

**PACTE DE POLITIQUE
ETRANGERE ET
DE DEVELOPPEMENT**

Sandhurst, 18 janvier 2018

Conscients de la valeur stratégique des Traités de Lancaster House de 2010, la France et le Royaume-Uni sont convenus de mettre en place un nouveau pilier de la coopération stratégique en matière de politique étrangère et de développement, parallèlement à ces traités. Notre coopération est profondément ancrée dans nos valeurs européennes, notre vision mondiale, notre statut de membres permanents du Conseil de Sécurité des Nations Unies et notre position de seules puissances nucléaires en Europe. Nous avons un même attachement inconditionnel à la sécurité européenne. Nous nous efforçons de lutter durablement contre la pauvreté et l'insécurité et d'aider les plus vulnérables au niveau mondial, et nous reconnaissons notre attachement au Programme de développement durable à l'horizon 2030, notamment à l'Objectif 16 sur la paix, la justice et les institutions efficaces. Nous partageons la conviction que les défis mondiaux auxquels nous sommes confrontés requièrent une approche globale, reposant sur l'ensemble de nos capacités en matière de diplomatie, de défense et de développement. Nous avons un intérêt commun fondamental à promouvoir des institutions multilatérales efficaces et à protéger le système international fondé sur des règles.

Les règles et les normes qui ont assuré la prospérité et la sécurité collectives depuis la fin de la Seconde guerre mondiale demeurent essentielles si nous voulons vaincre les nombreuses difficultés auxquelles nous sommes confrontés (notamment le changement climatique, la prolifération des armes de destruction massive, les actions hostiles des États, le terrorisme, les crises migratoires mondiales et le protectionnisme). Nous devons affronter ceux qui les menacent. Nous devons également respecter notre engagement à appliquer les traités régissant la non-prolifération des armes de destruction massive et de leurs vecteurs, ainsi que les régimes de contrôle des exportations qui sous-tendent ces traités. Nous souhaitons insister sur le réseau de menaces qui pèsent sur ces instruments, menaces dont la complexité va croissant et qui proviennent à la fois d'États irresponsables et d'acteurs non-étatiques.

Face à cette situation, la France et le Royaume-Uni s'engagent à préserver l'ordre international que nos pays ont contribué à bâtir ensemble au cours des soixante-dix dernières années. Nous relancerons le multilatéralisme et nous appuierons les efforts de réforme des institutions multilatérales, biens publics universels qui ont un impact mondial, confèrent la légitimité et renforcent notre capacité à œuvrer ensemble dans notre intérêt commun. Nous réaffirmons notre engagement de faire respecter les piliers fondamentaux du système fondé sur des règles, notamment les principaux traités de non-prolifération et de contrôle des armements. Nous conduirons les efforts de développement au niveau mondial afin d'atteindre les Objectifs de développement durable, de lutter contre la pauvreté et l'insécurité, d'aider les plus vulnérables et de mettre fin aux inégalités et aux causes structurelles des conflits et de l'instabilité.

Nous instaurerons deux nouveaux Dialogues stratégiques annuels au niveau ministériel, sur la politique étrangère et le développement ainsi que sur la politique étrangère et la défense, qui seront préparés de manière adaptée par de hauts responsables. La France et le Royaume-Uni sont par ailleurs convenus que les chefs de leurs services diplomatiques respectifs tiendront des consultations annuelles. Tous les autres arrangements pris au titre des Traités de Lancaster House continueront de manière inchangée.

À cet effet,

I. LA FRANCE ET LE ROYAUME-UNI SONT CONVENUS DES INITIATIVES CONJOINTES SUIVANTES :

- Renforcer notre coopération sur les sanctions dans le cadre des Nations Unies, pour faciliter l'échange d'idées, d'informations et de personnes, afin de traiter nos priorités communes (notamment la République populaire démocratique de Corée, la Syrie, la lutte contre le terrorisme, les relations Russie/Ukraine et la traite des êtres humains). Nous travaillerons en étroite collaboration pour renforcer la mise en œuvre des sanctions des Nations Unies au niveau mondial.
- Renforcer la coopération en matière de stabilisation, en harmonisant nos approches et nos priorités, en coopérant sur l'analyse des conflits, la formation et les déploiements (nous nous engageons notamment à réexaminer les possibilités de contribution civile à la Force expéditionnaire commune interarmées) et en mettant en place un nouveau groupe de travail franco-britannique sur la stabilisation.
- Œuvrer ensemble à réformer les institutions multilatérales, notamment le Conseil de sécurité des Nations Unies, et à en bâtir de plus efficaces et cohérentes, en réalisant des évaluations, en renforçant la gouvernance, en supprimant les doublons, en promouvant des mandats plus resserrés et en élargissant les partenariats.
- Travailler ensemble, en tant qu'États faisant partie des cinq principaux contributeurs des Nations Unies, afin de soutenir les projets de réforme du Secrétaire général des Nations Unies, notamment par un programme d'échanges entre nos missions et de séminaires communs. Nous continuerons de porter une attention particulière à la réforme des opérations de maintien de la paix des Nations Unies, dans le cadre des principes « de planification, de promesse et de performance ». Nous soutiendrons les efforts du Secrétaire général visant à réorienter le système de développement des Nations Unies, afin de respecter le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et d'améliorer l'efficacité de l'aide apportée.
- Œuvrer ensemble à soutenir les banques multilatérales de développement, qui, par leur travail, jouent un rôle essentiel pour extraire durablement les populations de la pauvreté. Nous apporterons notre soutien à la mise en œuvre de réformes pour renforcer l'efficacité du Groupe de la Banque mondiale et de la Banque africaine de développement, conformément aux objectifs de l'Accord de Paris, en particulier dans les États fragiles et touchés par un conflit ; nous coopérerons également pour accroître le soutien du Groupe de la Banque mondiale à la préparation et à la réponse aux crises.

II. LA FRANCE ET LE ROYAUME-UNI SONT CONVENUS DES MOYENS SUIVANTS POUR ACCROITRE L'IMPACT DE LEUR AIDE HUMANITAIRE ET AU DEVELOPPEMENT :

- Renforcer le rôle pilote joué par nos deux pays en matière d'aide humanitaire et de développement pour améliorer notre capacité de réaction aux crises ; contribuer à atteindre les Objectifs de développement durable et les objectifs de l'Accord de Paris et promouvoir la paix, la sécurité et la prospérité internationales. Nous poursuivrons les engagements pris dans le cadre du Pacte relatif au financement de l'action humanitaire (*Grand Bargain*), en mobilisant des financements humanitaires et en impulsant une plus grande efficacité au système humanitaire international. Nous nous engageons à renforcer notre coopération dans des endroits spécifiques, comme la République démocratique du Congo, en associant résilience et climat.
- Travailler ensemble afin de prendre la tête des efforts internationaux visant à lutter contre le changement climatique, en nous appuyant sur les engagements pris lors du Sommet One Planet. En particulier, nous travaillerons en étroite collaboration pour mettre la dernière main à des règles ambitieuses et efficaces pour la mise en œuvre de l'Accord de Paris, au plus tard d'ici à la COP24 et pour continuer à explorer les opportunités pour accroître le financement en vue de l'objectif partagé par les pays développés de mobiliser 100 milliards de dollars par an d'ici 2020 en matière de financement pour le climat. Nous continuerons d'accroître la qualité des projets du Fonds vert pour le climat ainsi que d'améliorer les pratiques professionnelles en soutien à une première reconstitution des ressources réussie.
- Poursuivre notre dialogue constructif sur le développement d'un Pacte mondial pour l'environnement. Nous sommes convenus de travailler en étroite coopération sur les moyens d'améliorer la cohérence de l'action mondiale pour protéger l'environnement.
- Organiser conjointement une « Année mondiale de l'apprentissage », à la lumière de la crise mondiale de l'apprentissage, afin d'apporter à celle-ci une réponse plus ambitieuse en s'attachant particulièrement à améliorer les compétences des enseignants, à atteindre les populations les plus marginalisées, y compris les enfants handicapés, et à mettre fin à la violence dans les écoles. Nous œuvrerons également à la réussite de la reconstitution des ressources du Partenariat mondial pour l'éducation.
- Poursuivre des efforts communs en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes au niveau mondial, en particulier l'éducation des filles et la promotion de la santé et des droits sexuels et reproductifs, en adoptant notamment une position progressiste dans les enceintes internationales.
- Coopérer pour lutter contre la malnutrition, qui freine la croissance et le développement des pays.
- Travailler ensemble pour lutter contre le commerce illégal d'espèces sauvages, notamment en plaidant pour la fermeture des marchés nationaux de l'ivoire, en vue de la conférence sur ce sujet que le Royaume-Uni accueillera en octobre 2018.
- Promouvoir le gouvernement ouvert et combattre la corruption au niveau mondial, notamment en soutenant l'initiative « Open Contracting », en nous fondant sur l'impulsion de la France dans le cadre de ses responsabilités au sein du Groupe de travail du G20 contre la corruption en 2018. Nous renforcerons notre soutien au Partenariat pour un gouvernement ouvert, co-présidé par la France en 2016-2017. Nous étudierons une stratégie commune visant à promouvoir la transparence fiscale internationale pour améliorer la mobilisation des ressources nationales dans les pays en développement, en nous appuyant sur l'appel à la mobilisation des ministres africains des Finances dans la déclaration de Yaoundé de novembre 2017.

- Coopérer afin d'honorer nos responsabilités et nos intérêts communs à l'égard des territoires britanniques d'outre-mer et des départements et collectivités français d'outre-mer, face aux ouragans et tempêtes tropicales de plus en plus fréquents et violents et aux ravages à grande échelle qu'ils causent dans les Caraïbes. Nous nous appuyerons sur notre coopération en réaction à l'ouragan Irma pour améliorer la fourniture conjointe de secours en cas de catastrophe et bâtir la résilience dans les Caraïbes, avec des projets comme les systèmes d'alerte précoce face aux risques climatiques (CREWS).

III. La France et le Royaume-Uni sont convenus de répondre conjointement de la façon suivante aux questions de diplomatie les plus urgentes :

Iran

Nous réaffirmons notre plein attachement au Plan d'action global commun et à sa mise en œuvre totale. Nous prenons bonne note de sa contribution au régime international de non-prolifération nucléaire. Nous continuerons à dialoguer avec l'administration américaine au sujet du programme nucléaire iranien, en prenant acte de la déclaration de la Maison Blanche du 12 janvier 2018. Nous appelons la communauté internationale à agir davantage pour mettre fin à l'activité déstabilisante de l'Iran sur le plan régional, et nous partageons des inquiétudes concernant son programme de missiles balistiques, en particulier compte tenu des indications récentes selon lesquelles l'Iran a apporté un appui aux Houthis au Yémen. Nous espérons que l'Iran fera des progrès sur la question des droits de l'Homme et sur la mise en œuvre du droit à la liberté d'expression.

République populaire démocratique de Corée

Comme exprimé dans des résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies, nous appelons de nouveau la République populaire démocratique de Corée à respecter ses obligations internationales et à mettre en œuvre le démantèlement intégral, vérifiable et irréversible de ses programmes nucléaires et balistiques illégaux. Nous continuerons de soutenir, notamment au sein du Conseil de sécurité des Nations Unies, des mesures résolues et efficaces pour inciter Pyongyang à s'engager dans un dialogue durable, réel et sans conditions. Au service de cet objectif, nous poursuivrons également une application plus ferme des actuelles mesures de sanction dans le cadre de l'Union européenne et des Nations Unies, notamment en soutenant des projets de renforcement des capacités pour aider des pays tiers à appliquer efficacement les sanctions ; nous étudierons des mesures européennes autonomes supplémentaires et une utilisation renforcée des mesures financières européennes afin de cibler les flux financiers de la RPDC au sein de l'Union, et nous encouragerons les restrictions touchant le réseau diplomatique de la RPDC.

Russie

La France et le Royaume-Uni partagent une même analyse de la politique étrangère et de défense russe, devenue plus ferme et qui s'accompagne de plusieurs formes inquiétantes d'intimidation stratégique, notamment le recours à la désinformation, les actions malveillantes en ligne et la subversion politique. Ils œuvreront ensemble pour lutter contre les problèmes que cette politique pourrait soulever en termes de sécurité, tout en recherchant un dialogue constructif avec Moscou par les canaux appropriés. Une réponse résolue accompagnée d'un dialogue, notamment sur les questions d'intérêt commun, pour lesquelles Moscou demeure un acteur essentiel, doit être apportée à cette fermeté de la Russie. Nous condamnons l'annexion illégale de la Crimée par la Russie et la déstabilisation de l'est de l'Ukraine. Nous appelons instamment la Russie, ainsi que l'Ukraine, à la mise en œuvre intégrale des accords de Minsk, en commençant par un cessez-le-feu total et généralisé. Les sanctions économiques ne pourront être levées tant que la Russie ne respectera pas les obligations découlant des accords de Minsk.

Ukraine

Nous réaffirmons notre appui total à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine. Nous condamnons l'annexion illégale de la Crimée par la Russie et la déstabilisation de l'est de l'Ukraine, ces actions violant la Charte des Nations Unies, la Charte de Paris et l'Acte final d'Helsinki. Nous rappelons les engagements du Conseil de l'Union européenne, selon lesquels la durée des sanctions contre la Russie devrait être liée à la mise en œuvre intégrale des accords de Minsk. Nous appelons la Russie à user de son influence sur les séparatistes

pour faire cesser la violence dans l'est de l'Ukraine. Nous soutenons les efforts du format Normandie et saluons l'engagement multiforme de l'OSCE pour apaiser la crise.

Balkans occidentaux

Nous réaffirmons notre attachement partagé à la sécurité, la stabilité, la prospérité et la souveraineté totale de l'ensemble des six pays formant les Balkans occidentaux, dans la perspective du Sommet des Balkans occidentaux qui aura lieu à Londres le 10 juillet 2018. Nous soulignons la nécessité de faire progresser l'état de droit et nous insistons sur notre engagement commun à aborder l'ensemble des questions de sécurité.

Processus de paix au Proche-Orient

Nous soutenons une solution à deux États, Israël et la Palestine, cohabitant en paix, dans la prospérité et la sécurité dans des frontières sûres et reconnues, et ayant Jérusalem pour capitale commune. Nous appelons les parties à prendre des mesures rapides pour enrayer les évolutions négatives actuelles sur le terrain, à s'abstenir d'initiatives unilatérales et à entamer de nouvelles négociations de paix constructives. Nous nous tenons prêts à contribuer à tous les efforts réels visant à relancer le processus de paix.

Lutte contre Daech

Nous sommes fermement déterminés à obtenir une défaite durable de Daech et nous demeurons pleinement engagés au sein de la Coalition internationale contre Daech. Nous décidons aussi de renforcer notre coopération en matière de lutte contre les communications stratégiques de Daech. Nous sommes également résolus à combattre le financement du terrorisme, notamment dans le cadre de la conférence internationale qui aura lieu à Paris en avril 2018.

Libye

Nous réaffirmons notre soutien à un processus sous l'égide des Nations Unies en faveur d'un arrangement politique plus inclusif, basé sur l'accord politique inter-libyen, et nous encourageons une plus grande coordination des efforts de stabilisation et de reconstruction, qui dépendent de la réalisation de progrès politiques suffisants. Nous condamnons les violations des droits de l'Homme et les violences contre les civils, notamment contre les migrants, et nous sommes favorables à des initiatives visant à imposer des sanctions ciblées aux passeurs en Libye. Nous appuyons la Déclaration adoptée lors du récent Sommet Union africaine-Union européenne. Nous soutenons également l'EUNAVFOR MED opération SOPHIA, qui contribue à la lutte contre les trafiquants et à la formation des garde-côtes libyens.

Syrie

Nous rappelons notre attachement à la mise en œuvre de la résolution 2254 du Conseil de Sécurité des Nations Unies et à la primauté du processus de Genève pour parvenir à une solution politique durable et crédible. Nous réaffirmons notre soutien à la médiation de l'envoyé spécial des Nations Unies Staffan de Mistura et nous exhortons les soutiens du régime syrien à user de toute leur influence pour veiller à ce qu'il s'engage sérieusement dans des négociations politiques sous l'égide des Nations Unies. À cet égard, nous sommes convaincus qu'une aide à la reconstruction ne sera possible qu'une fois qu'une transition politique globale, réelle et ouverte sera fermement engagée. Nous nous engageons à demander des comptes pour les violations des droits de l'Homme et du droit international en Syrie, notamment en ce qui concerne l'utilisation d'armes chimiques. Nous appelons le régime syrien à respecter les accords de cessez-le-feu et à remplir ses obligations afin de permettre un accès immédiat, sans entrave et durable à l'aide humanitaire de toutes les populations dans le besoin, notamment dans les zones contrôlées par l'opposition. Nous nous

engageons à œuvrer dans le cadre du Conseil de Sécurité des Nations Unies pour accroître la pression sur le régime et ses soutiens afin de garantir l'accès humanitaire et de protéger les civils.

Yémen

Nous appelons toutes les parties impliquées dans le conflit au Yémen à faire preuve de souplesse et à abandonner leurs conditions préalables, afin de réaliser des avancées vers une solution politique. Nous exhortons les autres membres du Conseil de Sécurité des Nations Unies à s'unir autour d'un plan des Nations Unies crédible visant à faire avancer le processus politique. Nous coordonnerons nos actions pour faire face à la crise humanitaire actuelle ; nous plaidons pour un accès sans entrave à tout le Yémen pour la distribution à titre payant et humanitaire de produits alimentaires, de carburant et de produits médicaux, et nous soulignons que le financement de l'appel des Nations Unies est une priorité. Ensemble, nous condamnons les attaques de missiles balistiques conduites par les forces houthisistes contre l'Arabie saoudite, qui représentent une menace pour la sécurité régionale et un risque majeur pour les civils.

Liban

Nous réaffirmons notre soutien à la stabilité, à la sécurité, à la souveraineté et à l'intégrité territoriale du Liban et nous approuvons la déclaration du 8 décembre 2017 du Groupe international de soutien au Liban. Nous appelons toutes les parties libanaises à mettre en œuvre la politique du gouvernement de distanciation et de non intervention dans les conflits extérieurs et nous appelons au lancement de discussions sur une Stratégie nationale de défense. Nous sommes résolus à aider l'État libanais et ses institutions dans les domaines sécuritaire, humanitaire et économique et nous offrons notre soutien continu aux Forces armées libanaises, seules forces armées légitimes du Liban. Nous saluons d'une même voix l'accueil de réfugiés syriens par le Liban et nous estimons que la communauté internationale doit respecter ses engagements au titre de la Déclaration d'intention sur le Liban, notamment en ce qui concerne l'aide financière, l'accès à l'éducation de tous les enfants au Liban, le renforcement des opportunités économiques pour les Libanais et les réfugiés, la réponse aux besoins humanitaires des réfugiés syriens et le soutien à leur retour en Syrie, uniquement quand les conditions le permettent, conformément au droit international humanitaire. Étant données les difficultés de l'économie libanaise, nous appelons les acteurs du secteur privé et tous les acteurs régionaux et internationaux pertinents à aider le Liban. Nous nous réjouissons de la tenue en 2018 de la réunion « Rome II » en Italie, de la conférence des investisseurs à Paris et de la conférence « Soutenir l'avenir de la Syrie et de la région » à Bruxelles. Nous saluons également la préparation des élections législatives qui auront lieu en mai prochain au Liban, et qui seront essentielles pour rétablir le fonctionnement normal des institutions.

Afrique subsaharienne

Conscients que l'Afrique vit une période d'importantes évolutions, la France et le Royaume-Uni réaffirment leur attachement commun à la paix, à la stabilité et à la prospérité sur ce continent. Nous décidons de renforcer notre coordination, en coopérant avec nos partenaires africains et dans les enceintes internationales, comme le Conseil de Sécurité et l'Assemblée générale des Nations Unies, le G7 et le G20, sur les sujets d'intérêt commun et mutuellement bénéfiques, notamment la paix et la sécurité, le changement climatique, l'environnement et la résilience, la croissance économique, les échanges commerciaux, l'aide humanitaire et les enjeux transnationaux comme la lutte contre le terrorisme, les migrations irrégulières, « l'esclavage moderne » et la traite d'êtres humains. Nous sommes fermement déterminés à soutenir l'Afrique pour qu'elle exploite son immense potentiel économique, en encourageant le commerce et les investissements, l'emploi et les opportunités, en particulier pour la jeunesse africaine.

Afin d'atteindre nos objectifs pour une Afrique plus prospère, nous devons rapidement garantir la stabilité et remédier aux besoins immédiats. La France et le Royaume-Uni s'engagent à coopérer pour assurer la paix, la stabilité, la résilience et la sécurité dans le Sahel et le sud de la Libye, le nord-est du Nigéria et le bassin du lac Tchad. Nous continuerons de soutenir les actions de la communauté internationale dans la Corne de l'Afrique et en Somalie, notamment par un soutien à la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM), qui assure sous certaines conditions un transfert de responsabilité aux forces de sécurité somaliennes, selon un calendrier préétabli, pour favoriser à l'avenir la paix et la stabilité dans le pays.

Afin de permettre la mise en œuvre de ces projets, nous œuvrerons ensemble pour garantir un financement de la Facilité de soutien à la paix pour l'Afrique de l'UE, dans le cadre du processus de transfert ; nous coopérerons étroitement pour lutter contre la pauvreté et faire face aux défis environnementaux et de développement. La France et le Royaume-Uni décident de renforcer leur coopération en matière de sécurité dans le Sahel, en appui notamment de la Force conjointe du G5 Sahel. Nous collaborerons étroitement pour lutter contre les causes à plus long terme de l'instabilité, de la misère et des retards de développement dans le Sahel, dans le cadre de notre partenariat au sein de l'Alliance pour le Sahel. En appui de ce partenariat, le Royaume-Uni apportera une aide de 50 millions de livres sterling pour encourager les initiatives humanitaires et de planification familiale dans la région. Cette aide viendra s'ajouter à l'engagement actuel du Royaume-Uni d'apporter une aide humanitaire de 189,5 millions de livres sterling à la région pour la période 2015-2018, afin d'aider 2,3 millions de personnes victimes de l'insécurité alimentaire et 1,9 million de personnes touchées par un conflit.

Birmanie

Nous réaffirmons notre engagement à soutenir la mise en œuvre de la Déclaration du Président du Conseil de Sécurité du 6 novembre sur la situation de la communauté Rohingya. Nous appelons à la cessation de tous les actes de violence et à un accès humanitaire immédiat, sûr et sans entrave, ainsi qu'à un accès libre pour les médias. Nous soutenons l'engagement du gouvernement civil à régler la crise en encourageant le rétablissement de l'état de droit, la réconciliation et la reconstruction. Nous indiquons clairement que tout retour des réfugiés Rohingya doit dépendre des conditions locales et doit être volontaire et sûr, conformément aux règles internationales. Nous sommes conscients de la difficulté de la transition politique à laquelle est confrontée le gouvernement civil, mais nous l'appelons instamment à respecter ses engagements.

Sécurité internationale

Nous rappelons notre attachement commun à la sécurité maritime et à la lutte contre la piraterie, et notamment notre attachement à poursuivre le développement de la coopération franco-britannique sur la connaissance du domaine maritime dans le Golfe de Guinée ; nous nous engageons à collaborer sur les règles de conduite responsable dans l'espace, en commençant par accueillir conjointement en 2018 un événement international à Wilton Park ; nous nous engageons aussi à étudier les possibilités d'améliorer ensemble nos capacités de réaction aux menaces hybrides.

Lutte contre la prolifération

Nous réaffirmons notre engagement à lutter contre la prolifération de toutes les formes d'armes de destruction massive et de leurs vecteurs, ainsi que contre les transferts illicites d'armes classiques. Nous intensifierons nos efforts communs, notamment sur l'Iran, la République populaire démocratique de Corée, l'utilisation d'armes chimiques par le régime syrien et Daech, ainsi que nos efforts pour faire respecter les traités et les régimes à l'origine du système international fondé sur des règles de lutte contre la prolifération de substances nucléaires, radiologiques, biologiques et chimiques. Nous rappelons notre attachement au désarmement nucléaire multilatéral d'une façon qui favorise la stabilité internationale et conformément au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP), et nous sommes fermement convaincus que le meilleur moyen de parvenir à un monde sans armes nucléaires passe par un désarmement multilatéral progressif, négocié grâce à une approche étape par étape prenant en compte la situation sécuritaire mondiale dans son ensemble, à partir des cadres internationaux existants. Dans ce but, nous sommes résolus à soutenir l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE), à engager des négociations sur le Traité d'interdiction de la production de matières fissiles reposant sur le document 1299 de la Conférence du désarmement et à renforcer le dialogue technique sur les vérifications du désarmement nucléaire. Le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires demeure le fondement du régime international de non-prolifération ; près de cinquante ans après sa signature, il joue un rôle sans équivalent pour enrayer la course aux armements nucléaires. Nous réaffirmons notre volonté de lutter contre le commerce illicite d'armes classiques et notre soutien au Traité sur le commerce des armes. Nous nous emploierons à faire progresser nos objectifs communs au titre du Programme d'action des Nations Unies sur les armes légères et de petit calibre au cours de la présidence française de la conférence d'examen de cette année.

OTAN

Nous travaillerons en étroite coopération pour assurer une réforme et une modernisation durables de l'OTAN, afin de lui permettre d'agir en pleine efficacité. Nous pensons que le prochain sommet de l'OTAN en juillet 2018 devra approuver un programme de modernisation ambitieux, comprenant un ensemble de mesures d'adaptation institutionnelle et le lancement d'un examen du fonctionnement du siège de l'OTAN à Bruxelles, pour répondre au nouvel environnement de sécurité. Nous saluons la contribution française à la force de présence avancée renforcée en Estonie commandée par le Royaume-Uni en 2019.

OSCE

Nous œuvrerons ensemble pour préserver les principes de l'Acte final d'Helsinki et la Charte de Paris, ainsi que tous les autres engagements actuels de l'OSCE dans le cadre de son approche multidimensionnelle de la sécurité. Nous encouragerons un meilleur usage de l'OSCE comme instrument important et enceinte de dialogue sur les questions de sécurité européennes, en favorisant notamment des programmes plus ciblés et en évitant les doublons avec d'autres organisations internationales. Nous nous emploierons à renforcer le dialogue sur le contrôle des armements au sein de l'organisation. Nous estimons que des réformes de la gouvernance de l'OSCE sont nécessaires et nous veillerons à ce que ces réformes demeurent parmi les priorités de l'organisation.

Pour le Gouvernement
de la République française



S. Exc M. Jean-Yves LE DRIAN
Ministre de l'Europe et des Affaires
étrangères

Pour le Gouvernement du
Royaume-Uni de Grande-
Bretagne et d'Irlande du Nord



Rt Hon Boris JOHNSON MP
Ministre des Affaires étrangères et du
Commonwealth



Rt Hon Penny MORDAUNT MP
Ministre du Développement
international